Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 20 (1928)

Heft: 10

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Economie politique Les banques suisses en 1927.

La statistique des banques (éditeur Orell Füssli, Zurich) publiée par la Banque nationale suisse nous apporte la preuve que les établissements bancaires ont continué de prospérer en 1927. Cette statistique englobe 24 banques cantonales, 8 grandes banques, 63 grandes banques locales, 100 moyennes et petites banques locales, 18 banques hypothécaires, 93 caisses d'épargne et l'Association des caisses Raiffeisen, soit en tout 307 instituts bancaires. Elle comprend en outre 32 sociétés financières, que nous ne prenons toutefois pas en considération ici, attendu qu'elles ne sont pas des banques proprement dites. Ces 307 firmes englobent pour ainsi dire tous les établissements bancaires importants, à l'exception des banquiers privés. Leur développement ressort du tableau ci-dessous:

	Capital versé	Réserves	Capitaux étrangers	Dont dépôts d'épargne	Bilan	Bénéfice net	Divi- dende
			en n	ailions de fra			
1906	712	206.	5,394	1367	6,350	62	46
1913	1035	304	7,946	1770	9,325	74	64
1919	1260	389	11,768	2621	13,452	107	82
1922	1377	389	11,459	3034	13,259	70	89
1925	1391	429	12,929	3410	14,774	117	96
1926	1456	464	13,967	3655	15,910	130	100
1927	1577	513	15,083	3873	17,189	150	107

Depuis 1926, c'est-à-dire depuis le commencement de la statistique de la Banque nationale, les affaires des banques suisses n'ont pas cessé de s'étendre, comme le bilan ci-dessus nous permet très bien de le constater. Ce dernier augmenta de trois millions pendant les sept années d'avant-guerre. Pendant la guerre, l'accroissement s'opéra très rapidement ensuite de la dépréciation de l'argent. La grande crise économique provoqua ensuite un recul et une stagnation pour quelques années. Toutefois, depuis 1924, le rayon d'activité des banques continue à s'agrandir, et à partir de 1926 et 1927 il augmente à une allure jamais vue jusqu'à maintenant. Tandis que l'augmentation du bilan s'élevait annuellement à environ 0,5 milliards en moyenne pendant l'époque d'avant-guerre, elle s'élevait à 1,2 milliards pendant chacune des deux dernières années. Cette augmentation provient autant d'une plus grande affluence de capitaux étrangers que d'un accroissement équivalent du capital indigène. Les réserves ont été considérablement renforcées. Mais le rendement n'est pas resté en arrière. Le bénéfice net de l'année 1927 dépasse celui de 1906 de 142 et celui de 1913 de 123 %. Les sommes versées sous forme de dividende ont également augmenté dans la même proportion, soit de 133, resp. 62 %.

Le déplacement intervenu entre les différents groupes de banques est remarquable. Du bilan total reviennent aux groupes suivants:

	1906 º/o	1913 º/o	1920 º/o	1927 0 0	Augmentation du bilan 1906—1927 en ⁰ / ₀
Grandes banques	25	26	35	37	303
Banques cantonales	 28	31	30	30	192
Banques hypothécaires	15	17	13	12	101
Grandes banques locales .	17	13	11	11	83
Caisses d'épargne	9	9	8	7	79
Banques moyennes et petites	6	4	3	3	37

Les banques cantonales qui viennent en tête en 1906 et 1913 ont été devancées depuis la guerre par les huit grandes banques, qui sont devenues les groupes de banques les plus importants et qui se développent chaque année davantage. Le total de leurs écritures a quadruplé depuis 1906, tandis que celui des banques cantonales n'a pas tout à fait triplé, et les autres groupes de banques ne suivent qu'à une grande distance. Depuis 1913 tous les autres groupes de banques voient baisser leur part (en pour-cent) au bilan total de toutes les banques; il n'y a que les grandes banques qui purent améliorer leur part (en pour-cent), qui a fait un bond formidable de 26 à 37 %.

Ce développement donne à réfléchir. Les banques suisses se trouvent dans une phase de concentration progressant rapidement. Les instituts bancaires petit et moyens (caisses d'épargne, banques locales et moyennes, mais aussi les banques hypothécaires) reculent constamment en nombre et en étendue. Les banques cantonales restent stables en ce qui concerne l'importance, c'est-à-dire qu'elles croissent seulement en étendue, à l'instar de toutes les affaires de banque. Par contre les grandes banques s'accaparent le domaine abandonné par les petites et moyennes banques, en d'autres termes elles les supplantent et accroissent leur influence dans le monde de la banque et dans toute l'économie publique. Cette influence est en réalité encore bien plus grande qu'elle ne ressort du bilan (37 pour-cent). Par des rapports financiers étroits avec les grandes sociétés industrielles, les sociétés d'assurance et les trusts, une puissance considérable passe aux mains de quelques directeurs et conseils d'administration des grandes banques qui sont en train de devenir un grand danger pour les intérêts politiques et économique généraux du pays.

Mouvement ouvrier

En Suisse.

OUVRIERS METALLURGISTES ET HORLOGERS Les manœuvres-fondeurs de la fabrique de machines Oerlikon avaient demandé une augmentation de salaire de 10 % et l'octroi d'un supplément de 25 % pour les heures supplémentaires. La réponse et les concessions faites par l'entreprise ne donnèrent pas satisfaction. Les manœuvres entrèrent en grève, et les fondeurs et noyauteurs furent ensuite lock-outés.

L'Office cantonal de conciliation s'était occupé du conflit et avait présenté une proposition inacceptable pour les ouvriers. Quelques concessions ayant pu être obtenues par des négociations directes, la majorité de l'assemblée des ouvriers intéressés se prononça pour la cessation de la grève. D'après l'entente conclue, la moitié des grévistes obtient une augmentation de salaire de 4 centimes. Pour les quatre premières heures au delà de 48 heures, la firme payera désormais un supplément de 10 %.

La grève des boîtiers or a commencé le 22 septembre, à La Chaux-de-Fonds et au Locle. A partir du 29 septembre, le lock-out décrété par le Syndicat patronal a étendu le mouvement aux places de Saignelégier, Noirmont, Tramelan, Bienne, Granges et Neuchâtel. Les ouvriers de St-Imier ayant reçu la quinzaine trop tard, n'ont été lock-outés qu'à partir du 6 octobre. 1000 ouvriers participent au mouvement, sur 1100 environ que comptent les ateliers de boîtiers or, en Suisse. Les bijoutiers fabriquant la boîte ne sont pas touchés. A La Chaux-de-Fonds, ils sont liés par un contrat collectif. Ceux de Genève ne sont pas touchés par la grève ou le lock-out, ainsi d'ail-leurs que les boîtiers or de cette ville.

L'Office de conciliation neuchâtelois a soumis aux parties avant la fin de la quinzaine remise par les ouvriers, les propositions de conciliation suivantes: 1º trois jours de vacances payées en 1928; 2º six jours de vacances